

Séance du 7 avril 2016

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Destin, M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Lacassagne à M. Salducci, M. Aguerre à Mme Castel, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé, Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Belbaraka à Mme Destin, Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray, M. Boutonnet à M. Laiguillon.

**SECRETAIRE** : Mme Destin.

M. Arcouet présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : FINANCES** – Exercice 2016 – Budget primitif – Budget annexe de l'eau.

Ce budget annexe s'équilibre globalement à 17,1 M€, en légère hausse par rapport au BP 2015 (16,6 M€).

Présentation simplifiée du budget primitif 2016, en milliers d'euros (H.T.)

FONCTIONNEMENT (en K€)	B.P. 2015	B.P. 2016
RECETTES		
Vente d'eau	4 390	4 495
Redevances assainissement et Agence de l'eau	6 650	7 082
Travaux de branchement	265	260
Variation des stocks	492	462
Divers	155	162
Total des recettes de gestion courante	11 952	12 461
Travaux en régie	450	400
Reprises sur provisions et subventions	276	218
Autres produits	82	96
TOTAL des RECETTES de FONCTIONNEMENT	12 760	13 175
DEPENSES		
Charges à caractère général (hors redevances et stocks)	1 220	1 184
Charges de personnel	1 755	1 773
Reversement de redevances	6 651	7 087
Variation des stocks	492	462
Divers	183	206
Total des dépenses de gestion courante	10 301	10 712
Charges financières	154	147
Autres charges (dont exceptionnelles) et dépenses imprévues	300	361
Dotations aux provisions et aux amortissements	970	1 014
TOTAL des DEPENSES de FONCTIONNEMENT	11 725	12 234
<i>Recettes - dépenses = Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 035</i>	<i>941</i>
Virement + dotations aux amortissements = Capacité d'autofinancement brute prévisionnelle	1 812	1 859

INVESTISSEMENT (en K€)	B.P. 2015	B.P. 2016
RECETTES		
Participations d'équipement	131	50
Emprunts	1 640	1 884
Autofinancement : dotations aux amortissements et virement à la section d'investissement	2 005	2 005
Divers	54	22
TOTAL des RECETTES d'INVESTISSEMENT	3 830	3 961

DEPENSES		
Remboursement du capital des emprunts	310	321
Dépenses d'équipement : travaux, acquisitions, études et logiciels	2 827	3 074
Travaux en régie et divers	500	420
Reprises sur provisions et subventions	193	146
TOTAL des DEPENSES d'INVESTISSEMENT	3 830	3 961

### La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent globalement à 13,2 M€, en hausse de 3,3 % par rapport au budget précédent (12,8 M€).

Principale ressource de ce budget, la facturation aux abonnés représente 11,6 M€ (11 M€ en 2015) dont la plus grande part est reversée à la communauté d'agglomération (pour l'assainissement) et à l'Agence de l'eau Adour-Garonne (redevances pollution et modernisation des réseaux). La part revenant à la régie municipale pour la fourniture d'eau est estimée à 4,5 M€, en progression de 2,4 % par rapport aux prévisions 2015, du fait de l'augmentation du nombre d'abonnés (+ 5 % entre 2014 et 2015) et en tenant compte de l'application de la tarification éco-solidaire.

Les autres recettes totalisent 1,6 M€ (1,72 M€ en 2015) comprenant :

- 0,3 M€ pour les travaux de branchement et de pose de compteurs,
- 0,5 M€ pour les écritures de comptabilisation des stocks,
- 0,4 M€ pour les travaux en régie,
- 0,4 M€ pour les reprises sur provisions et autres produits.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 12,2 M€ contre 11,7 M€ au BP 2015.

Les inscriptions proposées font apparaître une progression des charges de 4 %, s'expliquant pour l'essentiel par l'accroissement des redevances reversées ; hors redevances, l'évolution des dépenses reste maîtrisée, avec une hausse limitée à 1,4 %. Dans le détail, les achats et charges externes représentent 1,2 M€ (hors variation des stocks), en légère baisse par rapport à 2015, tandis que les charges de personnel augmentent de 1 % à 1,75 M€. Les charges financières (0,15 M€) diminuent de 5 %, aucun emprunt n'ayant été souscrit en 2015.

### La section d'investissement

Les dépenses d'investissement se maintiennent à un niveau élevé et totalisent 4 M€ (3,8 M€ au BP 2015), avec 0,3 M€ pour le remboursement du capital des emprunts et 3,1 M€ pour les dépenses d'équipement (2,8 M€ en 2015).

Les dépenses d'équipement se répartissent de la manière suivante :

- Renouvellement des conduites de transport : 1,1 M€, avec principalement 450 K€ pour la conduite du Laxia (secteur de Saint-Pierre-d'Arube), 175 K€ pour la rue Maréchal de Lautrec, 120 K€ pour l'avenue du 14 avril 1814 et 150 K€ pour l'avenue Paul Pras.
- Amélioration du système de distribution : 0,6 M€, avec notamment 180 K€ pour les allées Marines, 90 K€ pour la rue Maubec, 80 K€ pour le déploiement de nouvelles fontaines d'eau potable et 100 K€ pour le renouvellement des branchements en plomb.
- Réhabilitation des réservoirs : 0,9 M€, dont 460 K€ pour le site de Marracq et 370 K€ pour celui de la Porcelaine.
- Autres dépenses d'équipement : 0,5 M€, avec notamment 150 K€ pour les travaux sur le bâtiment du siège, 50 K€ pour des acquisitions foncières dans le cadre de la protection des sources, et 0,3 M€ pour le renouvellement du matériel et des véhicules.

Le financement des dépenses d'équipement et des travaux en régie (400 K€) est assuré par l'autofinancement net pour 1,5 M€, par les recettes provenant du P.A.E. Prissé Jupiter pour 50 K€ et par une inscription de 1,9 M€ pour le recours à l'emprunt.

En application des articles L.2312-1 à 3 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2016 du budget annexe de l'eau présenté dans le document ci-annexé, par nature et par chapitre.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart, Mme Wagner s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.